



**RÈGLEMENT 805-34 IMPOSANT LE TAUX DES DIVERSES TAXES
POUR L'ANNÉE 2025 DANS LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 805-34 IMPOSANT LE TAUX DES DIVERSES TAXES POUR L'ANNÉE 2025
DANS LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Ce règlement peut être consulté en formulant une demande par courriel à l'adresse :
info@ville.berthierville.qc.ca.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 13 décembre 2024.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière